

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 25
Nombre de membres présents : 21
Nombre de votants : 21
Date de la convocation : 07 mai 2024
Date de publication : 23 mai 2024

Membres présents :

| | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| Monsieur Jean-Pascal FICHERE | Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE | Madame Joëlle LEPETZ |
| Monsieur Dominique MICHAUD | Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET | Madame Isabelle MANGIN |
| Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY | Monsieur Christophe MONNERET | Monsieur Jacques PECHINOT |
| Madame Nathalie JEANNET | Monsieur Jean-Yves ROY | Monsieur Thomas RYAT |
| Monsieur Olivier MEUGIN | Monsieur Jean-Luc CROISERAT | Monsieur Julien STOLZ |
| Monsieur Grégory SOLDAVINI | Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX | Madame Hélène THEVENIN |
| Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET | Madame Marie-Rose GUIBELIN | Monsieur Dominique TRONCIN |

Membres excusés :

| | | |
|------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE | Monsieur Bernard GUERRIN | Madame Séverine CALINON |
| Monsieur Maurice HOFFMANN | | |

Décision DB21/24

Objet : Subvention à l'Association Les Copains de la Traversée pour l'organisation de la 17^{ème} édition de la Traversée du Grand Dole les 21 et 22 septembre 2024

Dans le cadre de sa politique de développement de l'attractivité du territoire et du tourisme, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole poursuit son soutien aux associations pour promouvoir son image.

Dans ce cadre, l'association Les Copains de la Traversée sollicite la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour l'attribution d'une subvention destinée à l'organisation de la 17^{ème} édition de la Traversée du Grand Dole qui aura lieu les 21 et 22 septembre 2024. L'objectif de cette manifestation est de proposer plusieurs parcours de marche à travers le territoire du Grand Dole afin de créer du lien entre les communes, les habitants et les participants. Ces marches sont ponctuées d'animations et de moments conviviaux.

En outre, l'association, par le biais de son évènement, soutient les associations caritatives et les familles d'enfants atteints de maladies rares en reversant une partie des recettes de la manifestation.

L'organisateur sollicite la collectivité à hauteur de 1 800 € pour mener à bien ce projet.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 1 800 € à l'Association Les Copains de la Traversée pour l'organisation de la 17^{ème} édition de la Traversée du Grand Dole,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée relative à l'octroi d'une subvention ainsi que tous les documents se rapportant à la présente décision.

SCRUTIN POUR : 21
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente décision sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Actions Culturelles / Vie Associative
- Association Les Copains de la Traversée

Fait à Dole, le 16 mai 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Jean-Pascal FICHERE.

